



Stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap

Inclusion Canada

Eppo Maertens

Contexte

- La **Stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap** a été annoncée pour la première fois dans le discours du Trône de septembre 2020 en tant que mesure clé du **Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (PAIPH)**, lequel a été lancé en octobre 2022.
- Les mesures du PAIPH sont classées sous 4 piliers qui se renforcent mutuellement :



Pilier 1 – Sécurité financière



Pilier 2 – Emploi



Pilier 3 – Communautés accessibles et inclusives



Pilier 4 – Une approche moderne à l'égard des personnes en situation de handicap



Mobilisation menant aux objectifs

- Suivant le principe de « Rien sans nous », la mobilisation au cours des trois dernières années a mené à l'élaboration des **objectifs généraux** de la Stratégie, lesquels sont de soutenir les acteurs suivants :

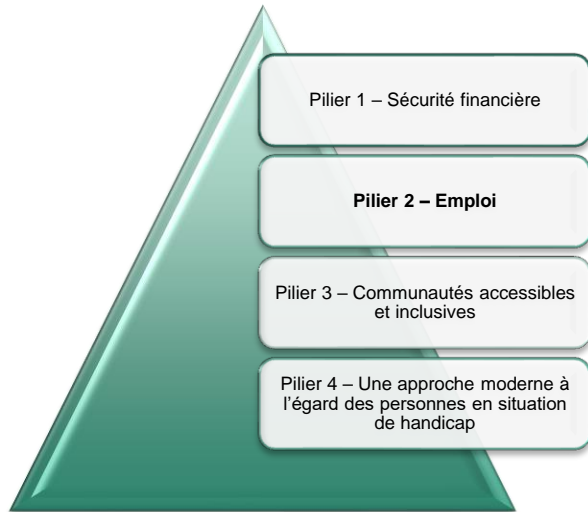
1. les **personnes en situation de handicap**, afin qu'elles trouvent des emplois de bonne qualité et les conservent, qu'elles avancent dans leur carrière ou qu'elles deviennent des entrepreneurs;
2. les **employeurs**, afin de rendre leur main-d'œuvre plus diversifiée en créant des milieux de travail plus inclusifs et accessibles;
3. les **facilitateurs**, en augmentant la fourniture, la capacité et la portée des personnes et des organismes qui cherchent à appuyer l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accessibilité dans l'emploi.

- La Stratégie d'emploi sera mise à jour en continu, axée sur l'avenir et en évolution. Elle continuera de se fonder sur l'énergie, l'expertise et le leadership de personnes en situation de handicap de divers milieux et de diverses identités qui se croisent.

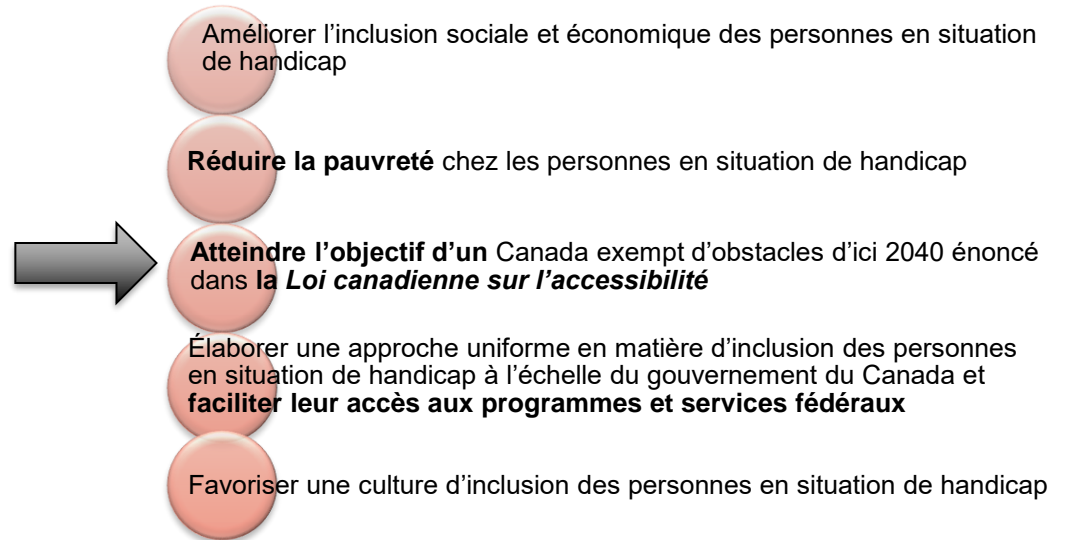


La Stratégie d'emploi et le PAIPH

Centrale au pilier 2 du PAIPH



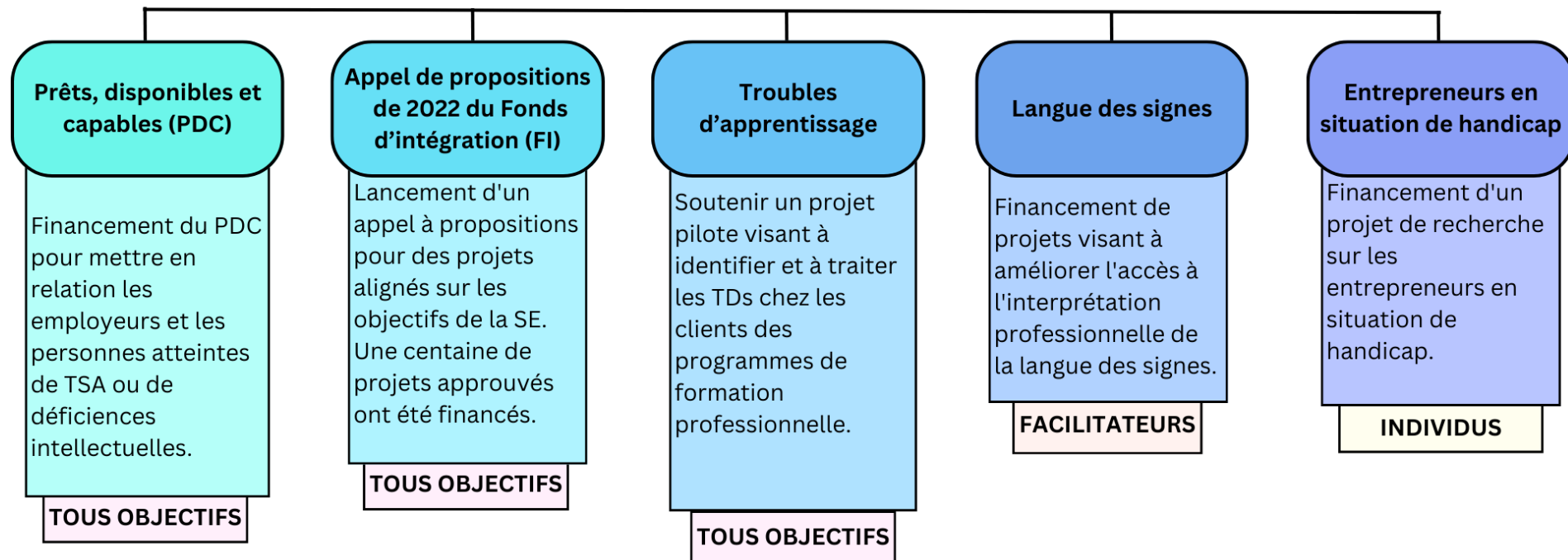
S'harmonise aux objectifs du PAIPH



- La Stratégie d'emploi établira **un cadre plus vaste pour les mesures du pilier 2 et contribuera à l'objectif général de réduction de la pauvreté du PAIPH.**
- Elle viendra **compléter la Prestation canadienne pour les personnes handicapées** en offrant un soutien actif au marché du travail aux personnes qui sont prêtes à se chercher un emploi et qui sont capables de le faire.

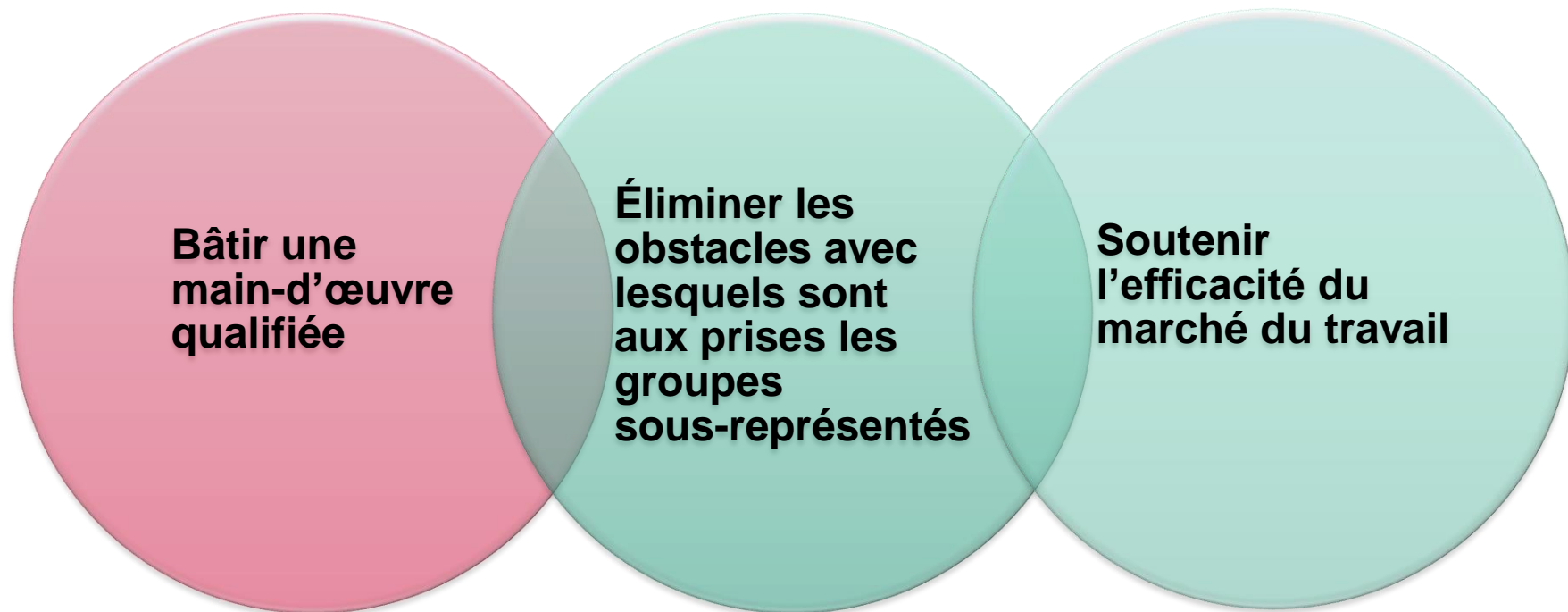
Mise en œuvre de la Stratégie au moyen du Fonds d'intégration

Le budget de 2022 a annoncé 272,6 millions de dollars en nouveaux fonds pour appuyer la mise en œuvre de la **Stratégie d'emploi** au moyen du **Fonds d'intégration** (FI). Les initiatives ci-dessous, à l'aide du financement accru du FI, aident à mettre en œuvre la Stratégie conformément à ses trois objectifs, soit soutenir les **personnes**, les **employeurs** et les **facilitateurs**.



Harmonisation des programmes aux objectifs de la Stratégie

EDSC, grâce à son ensemble de programmes de compétences et d'emploi, réalise des investissements ciblés pour améliorer les résultats en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.



Prochaines étapes

- Lancer un site Web pour la Stratégie d'emploi
- Créer, en harmonie avec le PAIPH, une approche pour la mobilisation continue des personnes en situation de handicap et des intervenants afin d'orienter l'élaboration future de la Stratégie et de soutenir l'approche évolutive
- Continuer d'enraciner une perspective des personnes en situation de handicap dans les programmes d'EDSC

